



Avis de Publicité

Préalable à la délivrance d'autorisations d'occupation du domaine public de courte durée (Article L. 2122-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques)

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la possibilité de déposer une demande d'occupation d'un emplacement sur le domaine public à l'occasion de la fête foraine des Cours.

Site : legiennois.fr

Descriptif de la manifestation : la Ville de Gien organise la fête foraine des Cours du samedi 27 février 2021 au dimanche 7 mars 2021, sous réserve de l'application des mesures sanitaires en vigueur.

Localisation : place de la Victoire.

Caractéristiques essentielles / restriction de l'emplacement :

Les emplacements se situent place de la Victoire.

La dimension autorisée pour les manèges peut être limitée en fonction de la topographie et du tonnage des manèges, du nombre de forains, du métier et du lieu.

Conditions générales d'attribution :

L'activité autorisée doit impérativement répondre aux caractéristiques d'un manège forain de distraction ou d'un équipement de restauration mobile foraine.

L'installation est autorisée seulement à partir du lundi 22 février 2021 aux emplacements désignés par le placier ou l'agent de la Ville.

Les candidatures pour réservation doivent être remises avant le 8 février 2021.

Les réservations comportent

- la lettre de demande d'installation,
- le descriptif de l'activité envisagée sur l'emplacement,
- les conclusions du rapport du contrôle technique et, le cas échéant, le rapport de contre visite en cours de validité et comportant des avis favorables,
- une déclaration précisant la réalisation des actions correctives nécessaires et le maintien en bon état du matériel, accompagnée des documents justificatifs,
- la copie de l'assurance.

Tarifs : par m² et par jour d'occupation du domaine public de l'ouverture à la fermeture de la fête

Tous métiers	jusqu'à 150 m ²	0,20 cts
	de 150 à 250 m ²	0,10 cts
	plus de 250 m ²	0,10 cts

Inscriptions et renseignements :

Par courrier : Mairie de Gien
Service Droits de place
3 chemin de Montfort – BP 80099 – 45500 GIEN

Par mail : droitsdeplace@gien.fr

Renseignements : tél : 02.38.05.15.22

Fait en Mairie de Gien, le 8 janvier 2021

Le Maire,
Francis Cammal



Publié le 12 janvier 2021